

Vélizy-Villacoublay, le 18 mai 2018
17 :40

Communiqué de presse

Succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe Eiffage

Eiffage avait annoncé en février dernier une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en France, Belgique, Luxembourg, Espagne, Allemagne et Sénégal.

Près de 44 000 salariés ont souscrit à l'opération par l'intermédiaire du FCPE Eiffage Actionnariat Relais 2018.

L'augmentation de capital s'élève à 143 607 323,79 euros et consiste en l'émission de 1 933 584 actions nouvelles (représentant 1,97 % du nombre d'actions en circulation), au prix de souscription unitaire de 74,27 euros.

En conséquence, le capital de la société a été porté de 392 015 064 euros à 399 749 400 euros et est désormais divisé en 99 937 350 actions de 4 euros de nominal.

Les principales caractéristiques de l'opération ont fait l'objet d'un communiqué daté du 28 février 2018.

A l'issue de l'opération, le FCPE Eiffage Actionnariat Relais 2018 détiendra 1,93 % du capital de la société.

Contact investisseurs

Xavier Ombredanne
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56
E-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

Contact presse

Sophie Mairé
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62
E-mail : sophie.maire@eiffage.com